

je ne suis pas moins certain que la nation entière jette en ce moment les yeux sur le chef que son expérience, sa sagacité et son courage placent bien au-dessus des autres hommes d'Etat de notre temps, et que le jour où elle sera appelée à se prononcer, elle condamnera le présent ministère à l'oubli qu'il n'aura pas volé.

J'ai sommairement exposé quelques-unes des raisons qui font que le cabinet n'a aucun titre à l'exercice du pouvoir. Par suite des promesses de toute sorte qu'il a faites avant l'élection, sa position est devenue intenable. Ces promesses, les a-t-il tenues? Nullement. Qu'a-t-il fait le jour où il s'est trouvé en minorité? Ainsi que je l'ai déjà dit, il s'est mis en pourparlers avec des membres du groupe qui est à ma gauche, leur disant: Nous vous accorderons tout ce que vous désirez; nous voulons garder le pouvoir". Je ne sais depuis quand les membres de ce groupe vivent au Canada; j'ai lieu de supposer que la plupart d'entre eux habitent depuis dix, quinze ou vingt ans les plaines de l'Ouest où ils ont réussi à merveille, et qu'ils s'y sont établi des demeures très confortables, ce dont nous nous réjouissons tous avec eux. Plusieurs d'entre eux doivent aussi avoir beaucoup d'argent à la banque. Or, je le demande, monsieur l'Orateur, cette prospérité leur vient-elle du libre-échange? Non; ils en sont redevables au régime protecteur qui date de 1879 et, sauf certaines retouches insignifiantes, s'est maintenu dans son intégrité jusqu'à nos jours. De 1879 à 1896, c'est la protection qui a prévalu au Canada. Autrefois, sir Wilfrid Laurier, cet homme d'Etat distingué dont les masses populaires n'ont pas cessé de chérir la mémoire—sir Wilfrid Laurier dis-je, et ses collègues de l'opposition dénonçaient le système protecteur; mais quand ils eurent pris en mains les rênes du pouvoir, ils ne se firent pas faute de le maintenir, si bien qu'au moment de leur défaite, en 1911, le tarif était plus élevé qu'à l'époque de leur avènement aux affaires.

Voici ce que je tiens à faire ressortir: le Canada est une jeune nation qui grandit, un pays possédant d'abondantes ressources; tout ce qui lui manque, c'est le développement. Nous possédons tout ce qu'un pays peut souhaiter, mais nous avons besoin d'un régime économique qui appuie et protège les établissements industriels d'un bout à l'autre du territoire. Les gens ont placé des capitaux dans les entreprises industrielles sous le régime protecteur, croyant qu'on se garderait de fréquentes modifications du tarif. Mais que voit-on aujourd'hui? Je veux surtout

[M. Preston.]

parler de ma circonscription, où il existe deux grandes fabriques qui ont fermé leurs portes et dont l'une est en liquidation. Celle-ci, qui est à quatre étages, est munie des machines les plus perfectionnées que l'on puisse se procurer pour la fabrication de la marchandise de toute première qualité à des prix permettant de soutenir la concurrence du monde entier. Or, qu'est-ce que le Gouvernement actuel n'a pas fait? Je le répète, en 1922 et en 1923, il a accentué le traitement de faveur accordé à l'Angleterre, et la marchandise de provenance étrangère a pu ainsi envahir le marché domestique au point de causer la ruine de notre industrie. Cela est-il d'accord avec le bon sens? Je ne le crois pas. Au moment même où les Etats-Unis s'entouraient d'une muraille douanière d'une hauteur infranchissable, notre Gouvernement abaissait le tarif protecteur, mettant ainsi l'industrie canadienne en désarroi et obligeant nos compatriotes à quitter le pays. A mon avis, il est besoin d'un tarif protecteur assez élevé pour empêcher les Etats-Unis et toute autre nation d'écouler à vil prix leur excédent de production en notre pays, tandis qu'ils nous mettent dans l'impossibilité de leur vendre quoi que ce soit. Il faut que la somme de nos ventes soit proportionnelle à celle de nos achats, sans quoi la position n'est pas tenable. Cette politique d'expédients ne vaut rien pour le Canada.

J'espère m'être bien fait comprendre. Je ne blâme le Gouvernement qu'au point de vue pratique des affaires. Il me semble que l'on fait fausse route. L'autre jour, au moment où le ministre intérimaire des Finances (l'hon. M. Robb) présentait son état budgétaire, état dont son collègue de l'Intérieur (l'hon. M. Stewart) a dit un peu plus tard que c'était le "glas de la protection", je me faisais cette réflexion: si le grand homme d'Etat que fut sir Wilfrid Laurier était ici, un tel langage ne se tiendrait pas à la Chambre, car il se rendait compte du prix de la protection. C'est parce qu'il était protectionniste qu'il a maintenu le système protecteur jusqu'au moment où il lâcha les rênes du pouvoir, en 1911.

Je ne sais qu'un seul moyen de remédier à l'état des choses. Le jour où le Gouvernement devra se présenter devant le peuple—jour qui viendra peut-être plus tôt qu'on ne pense—la masse imposante des électeurs libres se fera un devoir, à mon avis, de refuser ses suffrages à ce ministère qui ne représente que la minorité; le corps électoral s'empressera au contraire d'accorder son appui au plus habile, au plus distingué des hommes publics que le Canada possède à l'heure actuelle: j'ai nommé le très honorable Arthur Meighen.